

## Lettre de consultation

Bonjour,

Le Centre Inria de l'Université de Lille a besoin d'une prestation d'**accompagnement individuel d'un Directeur de recherche d'une équipe - projet**.

En principe, la durée de la prestation est de douze mois. Dans l'idéal, Inria souhaiterait le démarrage de la prestation pour début novembre 2026.

La prestation sera exécutée dans les deux bâtiments d'Inria situés au sein de la Haute Borne à Villeneuve d'Ascq (59650).

Si cette consultation vous intéresse vous trouverez ci-joint le cahier des clauses particulières (CCP) contenant la description de la prestation, et, ci-dessous les critères de sélection et la date limite de remise des offres.

**Référence et intitulé du marché : marché n°2026-1680 intitulé « Accompagnement individuel d'un Directeur de recherche d'une équipe-projet ».**

### **Description de la prestation :**

Inria a besoin d'une prestation d'accompagnement individuel d'un Directeur de recherche d'une équipe – projet.

Cette prestation est détaillée dans le CCP ci-annexé.

En l'espèce, l'objet des prestations ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Conformément à l'article L2113-11 2° du Code de la commande publique, la consultation n'est pas allotie car la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence et risque de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution de la prestation objet de la consultation.

### **Dans le dossier de consultation des entreprises (DCE), il y a :**

- La présente lettre de consultation ;
- Le cahier des clauses particulières (CCP) ;
- L'annexe 1 intitulée « Protection des données personnelles » ;
- L'annexe 2 intitulée « Questionnaire conformité RGPD ».

### **Dates ou durée de la prestation :**

En principe, la durée de la prestation est de douze mois. Dans l'idéal, Inria souhaiterait le démarrage de la prestation pour début novembre 2026.

### **Livrables attendus :**

Les livrables seront transmis en format numérique au commanditaire, Inria :

- **Cadrage**: une réunion tri ou quadripartite donnera lieu à une synthèse permettant de vérifier la compréhension partagée des objectifs et besoins de l'accompagnement. Elle permettra également de formaliser des indicateurs d'atteinte des objectifs de cet accompagnement.
- **Une réunion à mi-parcours**, permettant, sur la base des indicateurs d'atteinte des objectifs définis lors du cadrage, de faire un point sur les avancées réalisées ainsi que les axes nécessitant un travail plus approfondi, voire un ajustement.
- **Une réunion de clôture de l'accompagnement** qui permettra d'apprécier l'atteinte des objectifs fixés conjointement, le bilan sur les évolutions observées, les acquis et, le cas échéant, les recommandations de poursuite. Cette réunion sera l'occasion de remettre le bilan formalisé de l'accompagnement individuel.

### **Budget estimatif :**

Pour cette prestation, Inria dispose d'un budget d'environ 7 000 Euros Hors Taxes.

**Prix -Facturation :**

Les prix sont fermes, non actualisables, non révisables.

La facturation du marché s'effectuera semestriellement à terme échu.

Si le prestataire le précise dans son devis, il pourra demander une avance de 30%. Cette avance se calcule sur le montant total initial toutes taxes comprises de la prestation. Cette avance sera remboursée à Inria lors du paiement de la seconde facture semestrielle.

Chaque facture sera déposée au format PDF ou dématérialisée sur <https://chorus-pro.gouv.fr>

Les mentions obligatoires de facturation sont les suivantes :

- SIRET Inria : 18008904700013 ;
- Adresse de facturation INRIA - COMPTABILITE FOURNISSEUR - DOMAINE DE VOLUCEAU - 78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT ;
- TVA intracommunautaire d'Inria n° : FR45180089047 ;
- Numéro de marché : 2026-1680 ;
- Bon de commande n° : numéro du bon de commande reçu de la part d'Inria.

A réception d'une facture conforme et validée par Inria, Inria aura un délai de 30 jours pour régler la facture.

**Eventuelle modification du DCE :**

Inria se réserve le droit d'apporter des modifications au dossier de consultation, pendant la durée de la consultation, et en informe les candidats par le biais du profil acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le candidat répondra sur la base du DCE modifié et ce sans pouvoir élever de réclamation.

Attention, un candidat non identifié lors du téléchargement du dossier ne recevra pas de message automatique de la plateforme lui signalant une éventuelle modification ou précision du DCE. En cas de modification importante, Inria se réserve la possibilité de prolonger le délai de remise des offres, auquel cas l'ensemble des candidats en sera informé via la plateforme PLACE.

NB : Le candidat n'a pas à apporter de compléments ou de modifications au dossier de consultation.

**En cas de question(s) écrite(s) :**

En cas de question(s) écrite(s), vous pouvez la poser directement par mail à [celine.ruby@inria.fr](mailto:celine.ruby@inria.fr) et [gwenael.desfontaines@inria.fr](mailto:gwenael.desfontaines@inria.fr) ou sur la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr> . Inria publiera la réponse écrite sur PLACE.

Afin de recevoir le mail automatique de la plateforme PLACE contenant la réponse ou précision d'INRIA, nous conseillons aux entreprises de s'enregistrer lors du retrait du dossier de consultation ; une entreprise ayant téléchargé le dossier de façon anonyme ne recevra pas ce mail automatique et devra vérifier régulièrement le contenu du dossier de la consultation sur PLACE.

Inria se réserve le droit de ne pas répondre aux questions reçues deux jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

**Echange téléphonique facultatif :**

**A la demande du candidat** effectuée comme indiqué ci-dessous, Inria propose un échange téléphonique facultatif de 30 minutes soit le mardi 6 octobre 2026 de 14h à 17h soit le mercredi 14 octobre 2026 de 9h30 à 11h30. Il s'agit de vérifier la compréhension des besoins.

Pour prendre ce rendez-vous téléphonique, le candidat écrit **un mail au moins 3 jours ouvrés avant le jour du rendez-vous souhaité** à [gwenael.desfontaines@inria.fr](mailto:gwenael.desfontaines@inria.fr) .

**Voici les critères de sélection des offres pour la présente consultation :**

**Critère 1 : Prix : 40 %.**

**Critère 2 : Technique : 50 %.** Détails du critère Technique :

- Qualification et expérience des intervenants (15%) : diplômes, formations et expériences professionnelles en psychologie du travail, sociologie des organisations, coaching individuel et collectif, ou accompagnement du changement, accompagnement individuel et collectif de publics rencontrant des besoins particuliers en matière d'insertion, d'autonomie ou d'accessibilité,
- Compétences linguistiques (anglais) (15%) permettant d'animer la démarche en anglais,
- Organisation de l'équipe accompagnatrice, méthodologie et qualité de la coordination (10%),
- Compréhension du contexte et des enjeux, connaissance de l'environnement de la recherche académique (10%).

**Critère 3 : Développement durable : 10 %.** Détails du critère Développement durable :

Dans le cadre de la prestation objet du marché, démarches de l'entreprise en matière de protection de l'environnement et en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

**Date limite de remise des offres - Deadline :**

**Les devis doivent être remis au plus tard le lundi 19 octobre 2026 à 12h30** sur la plateforme PLACE (profil acheteur d'Inria) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Votre réponse (offre) contiendra :**

- le devis répondant au cahier des clauses particulières (CCP) et aux critères de sélection ;
- l'annexe 1 intitulé « Protection des données personnelles » contenant la sous-annexe 1 remplie, datée et signée ;
- l'annexe 2 intitulée « Questionnaire conformité RGPD » remplie, datée et signée.

**Le devis est établi au nom d'Inria et comprend :**

- une date d'émission, une référence ;
- un délai de validité d'au moins 6 mois ;
- le détail technique de l'offre ;
- vos prix fermes et fixes en Euros Hors Taxes et Euros Toutes Taxes Comprises (aucun surcoût).

Inria se réserve la possibilité d'engager librement des négociations avec les trois soumissionnaires les mieux positionnés au terme du classement issu de l'application des critères de sélection. Les formes et conditions de la négociation seront les mêmes pour l'ensemble des candidats admis à négocier. A l'issue de la négociation, les candidats formalisent par écrit les précisions apportées et la négociation proposée.

**NB :** Le marché peut aussi être attribué sur la base des offres initiales (sans négociation). Il est alors conseillé à chaque opérateur économique de présenter sa meilleure offre possible à la remise des offres.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous remercions pour votre attention.

Cordialement